

Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère

Territoire de **LA CÉVENNE DES HAUTS GARDONS**

Élaboration du

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Bassurels

Gabriac

Moissac
Vallée-Française

Molezon

Le Pompidou

Sainte-Croix
Vallée-Française

Saint-Etienne
Vallée-Française

Saint-Martin
de-Lansuscle



5.2a Annexe sanitaire

Document arrêté le 28 juillet 2022



(ex) Communauté de Communes de la Cévenne des Hauts Gardons

Sainte-Croix Village - 48 110 Sainte-Croix-Vallée-Française - 04 66 45 90 29

Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère

Route Nationale - 48 160 Le Collet de Dèze - 04 66 65 07 79

Équipe

Ont participé à l'élaboration de ce document :



Agence ROBIN & CARBONNEAU > Mandataires, urbanisme et architecture
8 rue Frédéric Bazille 34 000 Montpellier - 09 51 27 25 17 - contact@robin-carbonneau.fr



COPAGE > Co-traitants, agriculture
25 avenue Maréchal Foch - 48 000 Mende - 04 66 65 62 00 - copage@lozere.chambagri.fr



La Forêt Lozérienne et Gardoise > Co-traitants, forêt
16 quai de Berlière - 48 000 Mende - 04 66 65 39 69 - contact@fplg.fr



EBEN (V. Spadafora) > Co-traitants, environnement
Résidence Mathalin - 17 rue Eugène Sue - 32 000 AUCH - 09 53 59 02 32 - v.spadafora@eben-france.fr

Sommaire

1. L'alimentation en eau potable	4
1.1. Ressources	4
1.2. Réseau public	5
1.3. Adéquation besoins/ressources	6
1.4. Bilan	6
2. L'assainissement des eaux usées	7
2.1. L'assainissement collectif	7
2.2. L'assainissement non collectif	9
2.3. Adéquation besoin/capacités	9
2.4. Bilan	9

1. L'alimentation en eau potable¹

¹Sources : PAC PLUi (2016), Service eau France

1.1. Ressources

Les 8 communes du territoire de la Cévennes des Hauts Gardons sont alimentées en eau potable par le biais de 22 captages publics (tableau ci-contre) et 23 captages privés.

	Bassurels	Gabriac	Moissac-Vallée-Française	Molezon	Le Pompidou	Sainte-Croix-Vallée-Française	Saint-Étienne-Vallée-Française	Saint-Martin-de-Lansuscle
Nom du captage public et date de la DUP	Captage Les Douches ou Salides DUP du 10/12/2012	Captage Théron DUP du 12/05/1987	Captage Valat du Perdut DUP du 13/05/1988	Capatge Mas Aout DUP du 21/05/2007	Captage Mas Roger DUP du 29/11/2007	Captage Galteyres DUP du 24/06/1993	Captage Meyran DUP du 17/07/1987	Captage Gout DUP du 15/12/2009
		Captage Gabriac DUP du 23/06/1998	Captage Bois-sonnade DUP du 27/11/2012	Captage Témélac DUP du 21/05/2007	Captage Tartabissac DUP du 29/11/2007	Captage Segalières Amont DUP du 10/11/2016		Captage Carniou DUP du 15/12/2009
		Captage Gabriac 1 à 4 DUP du 10/11/2016	Captage Rodet DUP du 27/11/2012	Forage de la Roquette DUP du 21/05/2007	Captage Bac-quaresse DUP du 09/11/2017	Captage Segalières Aval DUP du 10/11/2016		
		Captage Gabriac 5 DUP du 10/11/2016		Captage Trabassac DUP du 21/05/2007		Captage Rouveyrette DUP du 10/11/2016		

1.2. Réseau public

• Bassurels

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 60 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 65,6%, ce qui signifie qu'il y a de nombreuses pertes sur le réseau. Elles sont estimées à 0,5 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2020, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 100% mais la conformité microbiologique n'était quant à elle que de 33,3%. La qualité de l'eau ne respecte donc pas toutes les limites réglementaires.

• Gabriac

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 71 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 100%. Il n'y a donc aucune perte sur le réseau.

Par ailleurs, en 2020, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 90% et la conformité microbiologique n'était quant à elle que de 40%. La qualité de l'eau ne respecte donc pas toutes les limites réglementaires.

• Moissac Vallée-Française

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 368 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 85,9%. Les pertes sur le réseau sont estimées à 0,4 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2020, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 92,3% et la conformité microbiologique était quant à elle de 100%. La qualité de l'eau respecte donc une grande part des limites réglementaires.

• Molezon

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 100 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 91,3%. Les pertes sur le réseau sont estimées à 0,2 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2021, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 100% et la conformité microbiologique n'était quant à elle que de 56,2%. La qualité de l'eau ne respecte donc pas toutes les limites réglementaires.

• Le Pompidou

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 310 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 92,8%. Les pertes sur le réseau sont estimées à 0,1 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2021, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 80% mais la conformité microbiologique était quant à elle de 100%. La qualité de l'eau respecte donc une grande part des limites réglementaires.

Une partie du réseau d'adduction en eau potable du territoire de la commune du Pompidou est géré par le SIVU Can de l'Hopitalet.

• Sainte-Croix-Vallée-Française

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 550 habitants. Le rendement du réseau de distribution est de 62,6%, ce qui signifie qu'il y a de nombreuses pertes sur le réseau. Elles sont estimées à 1,7 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2021, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet était de 100% mais la

conformité microbiologique n'était quant à elle que de 64,7%. La qualité de l'eau ne respecte donc pas toutes les limites réglementaires.

• Saint-Étienne-Vallée-Française

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la Communauté de Communes pour le hameau du Martinet (150 habitants) et par la commune pour le reste du territoire (400 habitants). Le rendement du réseau de distribution est de 83% pour le hameau du Martinet et 87,6% pour le reste du territoire. Les pertes sur les réseaux sont estimées à 0,2 m³/km/j pour le hameau du Martinet et 1,2 m³/km/j pour le reste du territoire.

Par ailleurs, en 2020, la conformité physico-chimique et la conformité microbiologique de l'eau au robinet étaient de 100% pour les deux réseaux. La qualité de l'eau respecte donc les limites réglementaires.

• Saint-Martin-de-Lansuscle

Le traitement, l'adduction et la distribution de l'eau potable est assurée en régie par la commune auprès de 155 habitants. Le rendement du réseau

de distribution est de 64,8%, ce qui signifie qu'il y a de nombreuses pertes sur le réseau. Elles sont estimées à 0,6 m³/km/j.

Par ailleurs, en 2019, la conformité physico-chimique de l'eau au robinet et la conformité microbiologique étaient de 100%. La qualité de l'eau respecte donc les limites réglementaires.

1.3. Adéquation besoins/ressources

L'ensemble des 8 communes de l'ancien territoire de la Cévenne des Hauts Gardons est équipé d'un réseau d'eau potable public mais aussi privé faisant l'objet d'un suivi par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Avec un objectif d'accueil de population porté à 225 nouveaux habitants à l'horizon du PLUi sur l'ensemble des 8 communes, la ressource en eau potable s'avère suffisante :

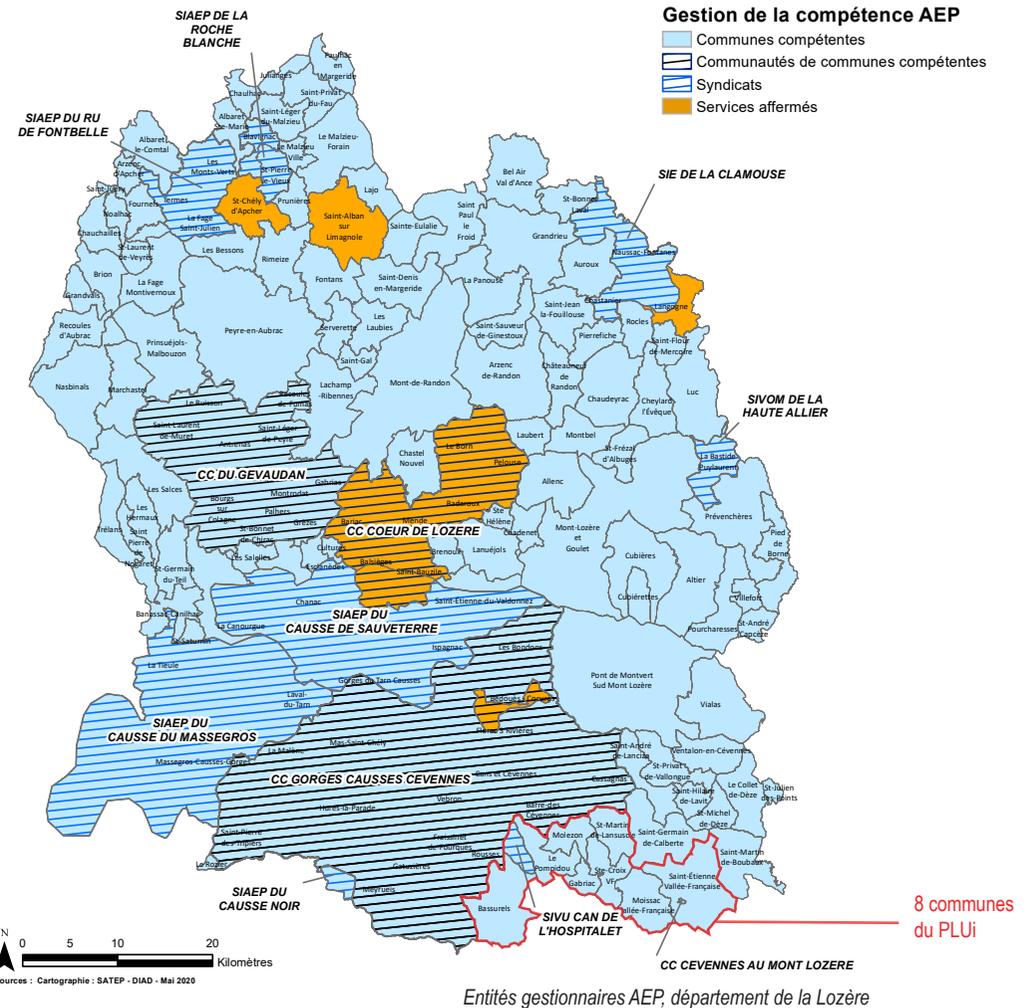
- Une part importante des capacités d'accueil s'effectue sur le réseau public d'eau potable (bourgs),

- L'objectif d'accueil de population est relativement faible et ne remet pas en cause les capacités actuelles,
- Une marge de progression est possible sur le rendement des réseaux notamment sur les communes de Bassurels, Sainte-Croix-Vallée-Française et Saint-Martin-de-Lansuscle où ce dernier est inférieur à 75% (qui est un objectif de rendement minimum pour un réseau effectif).

1.4. Bilan

Une marge de progression est à réaliser sur les réseaux publics d'eau potable dont le rendement est inférieur à 75% : il s'agit des communes de Bassurels, Sainte-Croix-Vallée-Française et Saint-Martin-de-Lansuscle.

Le zonage du PLUi classe les bourgs et hameaux desservis par un réseau public ou privé mais faisant l'objet d'un suivi par l'autorité sanitaire en zones urbaines ou à urbaniser. Les zones à urbaniser sont bloquées lorsqu'elles se situent sur un territoire n'étant pas couvert par un réseau d'eau potable public ou privé contrôlé.



2. L'assainissement des eaux usées

Parmi les 8 communes composant le territoire du PLUi de la Cévennes des Hauts Gardons, 6 sont couvertes partiellement sur un réseau d'assainissement collectif tandis que les 2 autres sont intégralement sous le régime de l'assainissement non-collectif.

2.1. L'assainissement collectif

La compétence en matière d'assainissement collectif revient à chaque commune, mis à part le cas du hameau du Martinet sur la commune de Saint-Étienne-Vallée-Française. Le service d'assainissement collectif est exploité en régie municipale et en partie intercommunale (sur une partie du territoire de la commune de Saint-Étienne-Vallée-Française).

Les communes de Bassurels, du Pompidou, de Saint-Étienne-Vallée-Française et de Saint-Martin-de-Lansuscle disposent chacune d'un zonage d'assainissement collectif tandis que la commune de Sainte-Croix-Vallée-Française dispose d'un Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Usées.

Réseau de collecte

- **Bassurels :**

Au 31/12/2020, 25 abonnés sont raccordés au réseau d'assainissement collectif. Il s'agit du bourg et du hameau des Salidès.

- **Moissac-Vallée-Française :**

En attente de données.

- **Le Pompidou :**

Seule une partie du bourg du Pompidou est raccordée au réseau d'assainissement collectif.

En 2021, le système de collecte est défaillant au niveau des compteurs de bêchées de l'unité de traitement : cela ne permet plus d'évaluer les charges hydrauliques collectées sur le réseau d'assainissement. Toutefois, la commune va remettre en place des compteurs mécaniques au cours de l'année 2022.

- **Sainte-Croix-Vallée-Française :**

Seuls le bourg (à l'exception de quelques habitations), le hameau de la Borie, le hameau de Pont Ravagers, et une partie du hameau de Mialet sont raccordés au réseau d'assainissement collectif. Cela représente

environ 152 logements raccordés, soit une population permanente estimée à 185 habitants, ce qui représente 54% des logements de la commune.

Le réseau est globalement en bon état, à l'exception de quelques réseaux en mauvais voire en très mauvais état (bourg, Borie, Mialet).

- **Saint-Étienne-Vallée-Française :**

Seuls le bourg, Meyran et Solières sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

- **Saint-Martin-de-Lansuscle :**

Seul le bourg est raccordé au réseau d'assainissement collectif.

Stations d'épuration

Sur l'ensemble du territoire du PLUi, 6 stations d'épuration sont recensées :

- **Bassurels :**

La commune de Bassurels est équipée de deux stations d'épuration :

- Bourg : mise en service en 2018, la station d'épuration a une capacité nominale de 42

équivalents-habitants (EH). 13 abonnés (soit 24 habitants) y sont raccordés.

- Hameau des Salidès : mise en service vers 1980, la station d'épuration a une capacité nominale de 50 équivalents-habitants (EH). 12 abonnés (soit 21 habitants) y sont raccordés.

En ce qui concerne la STEP des Salidès, la commune envisage de lancer un projet de réhabilitation totale du système d'assainissement.

- **Moissac-Vallée-Française :**

Mise en service en 2019, la station d'épuration de Moissac-Vallée-Française se situe au hameau de Saint-Roman-de-Tousque et a une capacité nominale de 180 équivalents-habitants (EH). Elle est de type décantation physique.

- **Le Pompidou :**

Mise en service en juillet 2012, la station d'épuration du Pompidou a une capacité nominale de 350 équivalents-habitants (EH). Elle est de type filtres plantés de roseaux.

La somme des charges entrantes est de 114 EH, soit 33% de sa capacité maximale.

	Bassurels	Gabriac	Moissac-Vallée-Française	Molezon	Le Pompidou	Sainte-Croix-Vallée-Française	Saint-Étienne-Vallée-Française	Saint-Martin-de-Lansuscle
Document	Zonage d'assainissement collectif (2003)	-	En attente de données.	-	Zonage d'assainissement (2007)	Schéma Directeur d'Assainissement (2019)	Zonage d'assainissement (2016)	Zonage d'assainissement (2016)
Année de référence	2020	-	2020	-	2021	2021	2020	2019
Type de gestion	Régie municipale	-	Régie municipale	-	Régie municipale	Régie municipale	Régie intercommunale (pour le hameau du Martinet) Régie municipale (pour le reste de la commune)	Régie municipale
Nombre d'habitants desservis	45 habitants	-	180 habitants	-	110 habitants	290 habitants	150 habitants	59 habitants
Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	52,08 %	-	98,82 %	-	98,82 %	73 %	40 %	86,67 %
Conformité de la collecte des effluents	100 %	-	100 %	-	100 %	100 %	100 %	-
Conformité des équipements d'épuration	100 %	-	100 %	-	100 %	100 %	100 %	-
Objectif d'accueil de population PLUi	10	15	30	15	20	40	70	25

Source : Service Eau France

Le débit arrivant à la STEU est en moyenne de 21m³/j mais avec un débit de référence retenu de 47m³/j.

Au 31/12/2020, la station d'épuration est conforme tant en termes d'équipement que de performance.

Le rapport SATESE 2021 met en avant une défaillance des compteurs de bâchées de l'unité de traitement. Des compteurs doivent être remis en place au cours de l'année 2022.

• **Sainte-Croix-Vallée-Française :**

La commune est équipée de 4 STEP dont la principale se situe au bourg de Sainte-Croix. Mise en service en 1976, elle a une capacité nominale de 400 équivalents-habitants (EH). Elle est de type boue activée. La station est vieillissante et présente des dysfonctionnements, notamment en période estivale.

Il n'existe aucun risque de saturation des 3 STEP situées en dehors du bourg.

Par contre, un projet de nouvelle STEP sur le bourg de Sainte-Croix est en cours. Il est prévu une capacité de 195 EH pour une filière de type filtres plantés de roseaux.

• **Saint-Étienne-Vallée-Française :**

La commune est équipée de 2 stations d'épuration : une au bourg et une au hameau du Martinet.

La STEP du hameau du Martinet est gérée en régie par la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère et n'est utilisée que pour le restaurant et le village de vacances.

La STEP du bourg est gérée en régie municipale. Mise en service en 2004, elle a une capacité nominale de 600 équivalents-habitants (EH). Elle est de type filtration percolation.

• **Saint-Martin-de-Lansuscle :**

La station d'épuration de Saint-Martin-de-Lansuscle a une capacité nominale de 100 équivalents-habitants (EH).

Le rapport SATESE 2020 met en avant la nécessité de sécuriser les ouvrages par une clôture de l'emprise de la zone des prétraitements, le fait que le dispositif d'infiltration sous-jacent au chemin situé en aval ne génère pas de rejet franc d'effluents et que la fosse toutes eaux est sous-dimensionnée.

2.2. L'assainissement non collectif

La compétence en matière d'assainissement non collectif est déléguée, pour l'ensemble des 8 communes, à la Communauté de Communes des Cévennes au Mont Lozère (comprennant le territoire de l'ancienne CC de la Cévennes des Hauts Gardons). Sont raccordés au réseau d'assainissement non collectif, les hameaux et mas isolés des communes de Bassurels, Moissac-Vallée-Française, Le Pompidou, Sainte-Croix-Vallée-Française, Saint-Étienne-Vallée-Française et Saint-Martin-de-Lansuscle. Les communes de Gabriac et de Molezon sont entièrement raccordées au réseau d'assainissement non collectif.

En 2020, le réseau d'assainissement non collectif de la Communauté de Communes (19 communes) desservait 2 900 habitants. Les dispositifs étaient conformes à 98,4%.

2.3. Adéquation besoin/capacités

Le PLUi de la Cévennes des Hauts Gardons prévoit un accroissement de sa population d'environ 225 habitants à l'horizon 2035. L'accueil de cette nouvelle population est principalement localisé dans les communes centres : Saint-Étienne-Vallée-Française, Sainte-Croix-Vallée-Française et Moissac-Vallée-Française.

Actuellement, certaines stations d'épuration doivent faire l'objet d'une réhabilitation (hameau de Salidès à Bassurels) ou de travaux mineurs (Le Pompidou, Saint-Martin-de-Lansuscle). Un projet de nouvelle STEP est en cours sur la commune de Sainte-Croix-Vallée-Française.

2.4. Bilan

Les capacités résiduelles, les travaux d'amélioration des stations d'épuration et la création de la nouvelle STEP à Sainte-Croix-Vallée-Française permettent de répondre à l'évolution des besoins à l'horizon du PLU. De plus, les STEP sont toutes conformes.